

Siège: 14, rue du Patronage-Laique - 52000 CHAUMONT - 03.25.03.86.40

Nos bureaux: 45, rue Gambetta, 52100 SAINT-DIZIER

Ouverts du mardi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 - Fermé les après-midi.

Tél. 03.25.05.20.04 - Fax: 03.25.05.55.67 - Service abonnement: 03.25.03.86.47.

Jeudi  
18  
juin  
2020

Pour votre publicité, CONTACTEZ

Ingrid BERTEAUX ☎ 06 84 67 53 52  
✉ i.bertheaux@jhm.fr

Anthony POLI ☎ 06 70 13 15 53  
✉ a.poli@jhm.fr

## URGENCES

**Pharmacie de garde:**  
tél. 3237 (0,35€ TTC/mn)  
ou 3237.fr  
ou lepharmacien.fr (gratuit),  
(après 21 h et jusqu'à 9 h,  
passer par le commissariat  
muni d'une pièce d'identité).

## SERVICES

### SONT EFFECTIFS:

#### Tous les marchés

#### alimentaires

#### Portage de repas à domicile

Les personnes ayant  
des difficultés pour faire  
leurs courses peuvent  
s'inscrire par téléphone  
au 03.25.96.09.37  
(selon les disponibilités  
du service)

#### Crèches

(dix enfants maximum)

#### Archives municipales

(une seule personne à la fois)

#### Musée (dix personnes

maximum)

#### Médiathèques (en drive

uniquement sur réservation

jusqu'à nouvel ordre)

#### Déchetterie

(du lundi au samedi,

de 8 h à 18 h 30,

sauf jours fériés)

#### Ramassage des ordures

ménagères et collecte

#### sélective

#### Etat civil

service normal

(sur rendez-vous

pour les cartes d'identité

et les passeports)

#### Lignes de bus 1, 2 et 3

(trafic normal)

#### La Police municipale

#### Office de tourisme

#### Centre nautique

#### RESTENT FERMES

#### JUSQU'A NOUVEL ORDRE:

#### Salles de spectacles

(Les Fuseaux, le Théâtre,

la Forgerie)

#### Salles d'exposition

#### Conservatoire et écoles

#### de musique

#### Cinéma

## NOTEZ-LE

### Assemblée générale de Jalmalv

L'assemblée générale ordinaire de l'association Jalmalv Saint-Dizier (Jusqu'à la mort accompagner la vie) aura lieu le mardi 30 juin, à 18 h. En raison de la pandémie de Covid-19, elle aura lieu à distance, via moyen de télécommunications.

Inscriptions, renseignements par mail: jalmalv52@orange.fr ou par téléphone les après-midi au 06.88.77.48.10. Les comptes peuvent être transmis sur demande à l'adresse électronique.

# INITIATIVE

## Le dispositif qui facilite la vie des handicapés

Récompensée lors de la Start'up est dans le pré en 2018, Maïté Ferdinand poursuit le développement de son invention : un dispositif qui facilite le passage aux personnes en situation de handicap, visible ou non, dans les files d'attente. Un projet qui doit beaucoup à Saint-Dizier.

« Tout a commencé ici pour moi. » Maïté Ferdinand est Auboise. Mais c'est à Saint-Dizier que son idée est devenue réalité. Une idée pour faciliter la vie des personnes en situation de handicap. « Dans les supermarchés, il y a des caisses prioritaires, mais tout le monde peut y aller. Si vous êtes en situation de handicap, vous devez présenter votre carte et quémander votre place aux personnes devant vous. C'est très gênant et très compliqué, surtout si votre handicap est invisible », a-t-elle constaté. « Je suis moi-même concernée par le handicap et j'ai subi cette situation plus d'une fois. Ça me pesait. Je me disais que ce n'était pas normal, alors j'ai réfléchi à une solution. »

« Bien souvent, pour les gens, si vous n'êtes pas en fauteuil roulant, vous n'êtes pas handicapé. »  
**Maïté Ferdinand, créatrice d'Handivisible.**

Handivisible était né. Un dispositif simple, adaptable à n'importe quel lieu public. « Il s'agit d'un récepteur installé à la caisse du supermarché, par exemple. Lorsqu'une personne en situation de handicap arrive, elle actionne un signal lumineux et sonore, via une application dédiée sur son smartphone ou une télécommande.



Maïté Ferdinand a pu tester son dispositif, à Leclerc, entre mars et mai 2019. (Photos D.R.)

L'hôtesse de caisse peut ainsi savoir qu'une personne prioritaire est là, tout comme les gens devant, qui peuvent se préparer à céder leur place. »

En septembre 2018, Maïté Ferdinand présente Handivisible, lors de la quatrième édition de la Start'up est dans le pré, à Saint-Dizier. Son projet séduit le jury, malgré une rude concurrence cette année-là. Elle décroche le prix du Lions club Saint-Dizier 2000, qui lui permet de financer un prototype, testé en conditions réelles, entre mars et mai 2019, à Leclerc. « Il s'agissait d'un prototype

basique, mais qui m'a permis de développer mon projet. J'avais remis 25 télécommandes à des personnes en situation de handicap, dont dix du Bois-l'Abbesse. Le but était de savoir si cela apportait un vrai plus à la personne, si ça la soulageait. »

« Cela évite d'avoir à avouer son handicap »

Et le test a été plus que concluant pour Maïté Ferdinand. « Avec le dispositif, c'est la caissière qui demande aux autres clients de céder le passage. C'est beaucoup plus facile et cela évite à



Un signal sonore et lumineux est activé dès qu'une personne en situation de handicap arrive à la caisse prioritaire.

la personne d'avoir à avouer son handicap. Car bien souvent, pour les gens, si vous n'êtes pas en fauteuil roulant, vous n'êtes pas handicapé. »

Après ce test en grandeur réelle, la créatrice d'Handivisible poursuit le développement de son projet. « Un second prototype est en cours de création. Avec le confinement, on a pris un peu de retard, mais j'espère qu'on pourra le mettre en test à partir de septembre (sans doute dans l'Aube, cette fois-ci, Ndlr). Je vais aussi lancer une campagne de financement participatif, courant septembre. » A terme, l'idée est bien sûr

de développer Handivisible à l'échelle la plus large possible. « Tous les lieux publics susceptibles d'avoir une file d'attente sont concernés », conclut Maïté Ferdinand. « Grâce à l'appli sur smartphone, la personne en situation de handicap pourra également préparer sa sortie, en cherchant les magasins équipés autour de chez elle ou de son lieu de vacances. » Et avec près de 12 millions de personnes porteuses d'un handicap en France, son projet a certainement de beaux jours devant lui...

**P.-J. P.**  
pj.prieur@jhm.fr

## Marnaval

## SPORT

# Reprise adaptée pour le Judo Club de Marnaval

Le Judo Club Marnaval/Saint-Dizier a repris ses activités depuis lundi 8 juin. Une pratique en extérieur, dans la cour du Dojo Laurent et aux abords du gymnase de La Noue.

« On suit le protocole fédéral avec différentes étapes », glisse Francis Clerget, cadre du club. Lors de la première semaine, une cinquantaine de licenciés a repris l'entraînement. « Il y avait l'envie de reprendre. Il y avait un manque », confie Francis Clerget. Pour l'heure, les séances se déroulent à neuf plus un enseignant, durant une heure, en respectant les gestes barrières sur 4 m<sup>2</sup> par enfant et 9 m<sup>2</sup> par adulte. « On peut aller à l'intérieur exceptionnellement s'il pleut », ajoute le cadre marnavalais. « Les locaux restent fermés et les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la cour de l'école », précise Mohamed Ouali. Deux séances sont programmées chaque jour de la semaine pour les cadets, juniors et seniors. Les poussins ainsi que les benjamins-minimes s'entraînent

quant à eux les lundis, mercredis et vendredis.

### De l'activité physique en plein air

Des séances uniquement basées sur le physique. Footing, cardio et renforcement musculaire sont au programme. Ce lundi 15 juin, un groupe de garçons est parti courir avec Baptiste Vincent, tandis que les filles ont débuté par des exercices sur place avec Mohamed Ouali à la baguette. « Il faut un travail de fond. On a fait un plan de travail pendant le confinement, mais le travail collectif est important avec la notion de surpassement. Il faut les faire sortir de leur zone de confort », indique Francis Clerget, vantant le caractère essentiel « de l'esprit club et de la vie sociale ». Pour les ensei-



Les filles ont effectué des exercices dans la cour de l'école avec Mohamed Ouali.

gnants que sont Mohamed Ouali, Baptiste Vincent, Francis Clerget, Arthur Guillaume, Julien Allibert et Jean Muller, il faut faire preuve en permanence de créativité dans les exercices à proposer. « C'est intéressant aussi de ce côté-là », convient Francis Clerget. La

reprise, notamment dans les différentes sections, aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre. Soit quinze jours plus tôt que d'habitude. Les inscriptions pour la saison prochaine seront prises à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

**De notre correspondant**  
**Adrien Jeanson**

**JHM Le Journal de LA HAUTE-MARNE**

Nous informons notre aimable clientèle que  
**l'agence de Saint-Dizier**  
**du Journal de la Haute-Marne sera ouverte**

**LES MARDIS, MERCREDIS, JEUDIS**  
**ET VENDREDIS MATIN**  
**DE 8H45 À 12H15**